

La **semaine** de l'action **bénévole** 2020.  
Cette année, la **Semaine** de l'action **bénévole**  
dure du 19 avril au 25 avril.

**Le conseil municipal tient à témoigner toute son appréciation à l'égard des citoyennes et citoyens qui donnent généreusement de leur temps au bénéfice de la communauté.**

**Iain MacAulay, maire**

« L'engagement bénévole accroît le sentiment d'appartenance et la qualité de vie des *Scotstownois*. Pour une ville, le bénévolat contribue au bien-être de la population et à l'estime de soi tout en permettant de s'intégrer dans le milieu et de socialiser. Merci aux bénévoles pour votre générosité.

*Je souhaite exprimer la sincère gratitude du conseil municipal à tous nos bénévoles qui mettent à profit leurs habiletés et leurs disponibilités au service de nos concitoyens. »*

**Cathy Roy, conseillère**

« *Chers et chères bénévoles. Sachez que votre présence est un atout très important. Continuez à être la personne merveilleuse que vous êtes. Merci à vous tous. »*

**Noëlle Hayes, conseillère**

« *Votre présence, dévouement et générosité envers la communauté sont grandement reconnus et appréciés. Un Grand Merci à vous tous pour votre implication. »*

**Sylvie Dubé, conseillère**

« *Les bénévoles c'est ce qu'on a de plus précieux dans notre municipalité. Quand on regarde toutes les activités qui s'organisent et qui ont été organisées jusqu'à ce jour, c'est extraordinaire. Saviez-vous que nous faisons l'envie de plusieurs municipalités environnantes ? Certaines n'organisent pas de plaisirs d'hiver, ni de fête Nationale, ni de camp de jour par manque de bénévoles.*

*Ce qui fait notre force et l'envie des autres villes, c'est l'union de nos deux municipalités Hampden et Scotstown pour l'organisation des événements. Nous on en a des bénévoles pour chaque activité comme les fêtes, la bibliothèque, l'école et la liste est longue, je ne les nommerai pas toutes. Prenons soin de nos bénévoles, car nous n'aurions pas les moyens de payer tous ces gens. Ils mettent plus d'heures qu'un employé le ferait.*

*Leur récompense c'est votre participation ! Bonne semaine des bénévoles à vous tous »*

**Marc-Olivier Désilets, conseiller**

« *Je souhaite remercier les bénévoles qui collaborent et qui améliorent la vie des citoyens, des familles et de toute la collectivité de Scotstown. Leur dévouement est non seulement admirable, mais il est essentiel au développement de notre communauté. »*

**Martin Valcourt, conseiller**

« *À vous chers bénévoles, merci MILLE fois, pour votre implication dans notre communauté, votre geste est grandement apprécié, nous l'apprécions du fond du cœur. »*

**Gilles Valcourt, conseiller**

« *Nous reconnaissons l'implication indéfectible des bénévoles de Scotstown à leur communauté et nous considérons que c'est l'une de nos plus grandes richesses. »*



**Deux mots pour définir nos bénévoles : générosité et engagement.**

**Merci à tous et à toutes d'être présents jour après jour pour contribuer  
à une vie saine, sociale et surtout au développement  
de la Ville de Scotstown**

**Comité des loisirs**

Chantal Langlois  
Sylvie Caron  
Martin Turcotte  
Alexandra Langlois  
Claire Bouffard  
Valérie Prévost  
Cathy Roy  
Marc O. Désilets  
Iain MacAulay  
Pierre Giard  
Caroline Gilbert  
Marie-Claude Roy  
Jacky Mathieu  
Rémy Cloutier  
Sylvie Dubé  
Pompiers de Scotstown  
Laval Aubé  
Sylvain Désilets  
Louise Thibault  
Roger Marcotte  
Lisa Irving  
Manon Roy

**Bibliothèque**

Nancy Coleman  
Lyne Gilbert  
Céline Trudeau  
Diane St-Laurent  
Lyne Provençal  
Nicole Gagné  
Roger Marcotte  
Laura Boulay  
Martine Savard  
Élizabeth Boil  
Réal Couture

**Gens heureux**

Lucie Pelletier  
Louise Bousquet  
Diane Charron  
Jeanne d'Arc Lecours  
Gloria Bélanger

**Fête de la pêche**

Julie Charron  
Martin Valcourt  
Lisa Irving  
René Charron  
Iain MacAulay  
Jean Louis Legendre  
Guylaine Tétreault  
Marjolaine Guillemette  
Joannie L'Heureux  
Sabrina Charron  
Ariane Valcourt  
Mathieu Valcourt  
Brandon L'Heureux  
Pascal Valcourt  
Michel L'Heureux  
Réal Dubé  
Diane Charron  
Donna Gaulin  
Linda Irving  
Jérémy Duval Guillette

**Marché public**

Nicole Gagné  
Céline Trudeau  
Carol Daneau  
Marcel Lewis  
Dominique Boisvert  
Gérard Savard  
Annette Hutchins  
Réal Couture  
Nancy Coleman  
Sylvie Dubé  
Roger Marcotte

**Église Saint Paul**

Dominique Boisvert  
Marianne Désilets  
Jean Louis Legendre  
Margot Roberge  
Odette Simard  
Fernande Guillette  
Yvan Poirier

**Mains Agiles**

Marianne Cloutier  
Nicole Gagné  
Céline Rivière  
Céline Trudeau  
Chantal Ouellet  
Monique Lacasse  
Denise Giroux  
Uranie Bergeron  
Suzan Royer  
Sara Pimpaneau  
Hélène Côté  
Sylvie Poirier  
Sylvie Dubé  
Christiane Jutras  
Diane Charron  
Margot Roberge  
Madeleine Bergeron  
Noëlla Lacroix  
Claudette Cloutier  
Djin Bertrand  
Julie Charron  
Roger Marcotte  
Andrée Doyon

**Chorale**

Yvan Poirier  
Dominique Boisvert  
Jean-Louis Legendre  
Odette Simard  
René Tétreault  
Pierre Valcourt  
Lucette Cloutier  
Noëlla Lacroix  
Gervaise Tétreault  
Fernande Guillette-Rouleau  
Gisèle Gaudreau

**Lecteurs**

Doris Bolduc Martel  
Jeanne D'Arc Lecours  
France Couture  
Claudette Cloutier



**Écocentre mobile et résidus verts**  
**9 mai 2020 de 9 h à 14 h**

**La Ville de Scotstown ouvre un site pour déposer vos résidus verts**

Le site de résidus verts est situé sur le terrain à l'arrière du terrain de balle.  
L'accès est situé par la rue Argyle.

Le site peut accueillir les matières telles que branches d'arbres (maximum 8 pouces de diamètre)

- **Dans le cas des feuilles, si vous utilisez des sacs de plastique, nous vous demanderons de vider vos sacs.**

Le service est gratuit et est accessible à tous les citoyens de Scotstown. Par contre, il est interdit aux entreprises. Présentez-vous au site du dépôt avec une remorque domestique, non couverte, pour que le contenu soit visible.

**IMPORTANT : Ne pas déposer de pierres, béton ou de métaux dans ce site. De plus les souches sont interdites ainsi que les résidus de bois ou tous autres matériaux de construction.**

Toutes personnes qui déposeront des résidus en dehors de cette journée s'exposent à un constat d'infraction et une amende.

Merci de votre collaboration.



**AFIN DE RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE GROS REBUTS**

**ÉCO-CENTRE MOBILE**

**SAMEDI 9 MAI 2020 DE 9 H À 14 H**

**MATÉRIAUX ACCEPTÉS POUR UN MAXIMUM TOTAL DE 1 MÈTRE CUBE**

**(1 M DE LARGE X 1 M DE LONG X 1 M DE HAUT)**

**Meubles en bois ou en métal, bois de construction, branches attachées et planches, métal, électroménagers**

De plus, vous pouvez déposer les items suivants au garage municipal dans les conteneurs appropriés

MATÉRIEL	NOTES
PEINTURE DE TYPE RÉSIDENTIEL	Peintures usées (dans les contenants d'origine)
HUILE USÉE	Les huiles usées (dans les contenants d'origine)
STYROMOUSSE	Les styromousses doivent être séparées par les couleurs

## Informations importantes

La présente a pour objectif de vous donner les plus récentes informations des impacts de la pandémie de la COVID-19 sur les activités de la Ville de Scotstown. Quelques informations seront redondantes pour certains; le but de ce message est aussi de mettre l'organisation, la population et nos acteurs locaux à niveau sur les développements des derniers jours.

### Administration

- Le bureau municipal est fermé jusqu'au 4 mai 2020 ou selon les directives du gouvernement.
- Le moyen de communication avec l'administration est par courriel à : [ville.scotstown@hsfqc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfqc.ca) ou par téléphone au 819-560-8433, poste 7.
- Une résolution a été adoptée afin de modifier le taux d'intérêt à 0 % pour les factures dues entre le 8 avril 2020 et le 31 juillet 2020 afin d'aider les citoyens qui pourraient être dans une situation plus précaire suite à la COVID-19. Prendre note que les factures impayées avant le 8 avril portent toujours intérêt.
- Pour ceux qui désirent transmettre des documents à la Municipalité, nous vous suggérons de les envoyer par courriel ou par la poste.
- L'enregistrement des chiens est toujours en vigueur. Vous devez transmettre le formulaire rempli par la poste au bureau municipal. La médaille vous sera acheminée par courrier.
- Offres d'emploi :

La Ville de Scotstown recherche des employés pour les postes suivants :

- ❖ Journalier aux travaux publics : Employé municipal par intérim  
(Secteur : voirie et réseau routier, réseaux municipaux (aqueduc et égout), entretien des lieux publics, équipements, véhicules et maintenance)
- ❖ Préposé à l'entretien à l'entretien de la piste cyclable du Marécage des Scots
- ❖ Préposé à l'environnement
- ❖ Emploi étudiant : Préposé / préposée service à la clientèle et aide aux organismes municipaux

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site web de la ville, la page Facebook ou communiquer avec le bureau municipal par téléphone (819) 560-8433, poste 7 ou [ville.scotstown@hsfqc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfqc.ca).

- La bibliothèque, ainsi que toutes les activités récréatives et culturelles qui sont habituellement dispensées à l'Hôtel de Ville sont annulées jusqu'au 4 mai 2020 ou selon les directives du gouvernement.

### Sécurité publique et service incendie

- La ville s'est dotée d'un système de communication d'alerte et de notifications de masse pour rejoindre les citoyens rapidement, massivement et efficacement (exemple : urgence, avis d'ébullition, fermeture de route, travaux routiers, etc.). Nous comptons sur votre collaboration pour vous inscrire à ce nouveau moyen de communication.

Il y a deux (2) façons très simples de le faire :

- En remplissant le formulaire sur notre site Web : <http://scotstown.net/alertes-et-notifications/>  
Non compatible avec internet explorer (utilisez Google Chrome, Mozilla FireFox, Microsoft Edge ou Safari)
- En communiquant directement avec le bureau municipal au 819-560-8433, poste 7.
- Le Service incendie continue ses opérations et le directeur incendie est en communication régulière avec la direction.
- Afin d'éviter le nombre d'interventions du Service incendie, les feux à ciel ouvert sont interdits pour le moment. Des constats d'infraction seront émis à ceux qui ne respectent pas cette directive. Notre Service de sécurité incendie est primordial en ce temps de crise et nous ne voulons pas mettre à risque la vie de nos pompiers.



## Aménagement et urbanisme

- Actuellement, le service d'inspection pour la délivrance des permis est en suspens. L'inspecteur en bâtiment reprendra le service lors de l'ouverture du bureau municipal.
- Un permis est requis pour tous les travaux : démolition, rénovation, construction, plantation d'une haie, entrée privée, etc.
- Les demandes de permis se feront par courriel seulement à : [inspecteur.scotstown@hsfqc.ca](mailto:inspecteur.scotstown@hsfqc.ca) ou à [ville.scotstown@hsfqc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfqc.ca).

## Hygiène du milieu

▪ **Les lingettes ne doivent jamais être jetées dans les toilettes.** Pour éviter des bris aux équipements de pompage et le refoulement dans vos résidences, nous désirons vous rappeler ses choses à ne jamais jeter dans la toilette. Qu'il s'agisse de lingettes pour bébé, de lingettes intimes ou de lingettes désinfectantes soi-disant biodégradables. En effet, elles sont extrêmement résistantes et ne sont pas biodégradables.



Il est également interdit de jeter des cotons-tiges, serviettes hygiéniques, tampons, litières de chats, rouleaux de papier de toilette et des gommages à mâcher dans les toilettes.

- Nettoyage de vos parterres et entrées privées
  - ✓ Il est STRICTEMENT interdit d'utiliser l'eau potable pour procéder au nettoyage du parterre (machine à pression);
  - ✓ Le sable et le gravier qui se trouve en bordure de rue NE DOIVENT PAS ÊTRE DÉPOSÉS DANS LE BAC À DÉCHETS. Il rend le bac très lourd et le camion pourrait ne pas pouvoir le vider ou l'abîmer lors de la collecte;
  - ✓ Vous devez laisser le sable et le gravier au sol, sans faire de tas, sinon, le balai mécanique ne sera pas en mesure de le ramasser.
  - ✓ Vous devez vous assurer que l'abrasif rejeté dans la rue n'obstrue pas les réseaux pluviaux.
  - ✓ Une fois le balai mécanique passé, il est interdit d'envoyer le sable et le gravier de votre terrain dans la rue. Si vous devez le faire, il vous faudra ramasser l'abrasif et l'apporter à l'écocentre, lorsque celui-ci sera ouvert.
- La MRC opère un écocentre stratégiquement situé presque au centre de la MRC, sur le chemin Maine central à Bury, tout près de Valoris.  
Ouverture : 4 mai 2020  
Horaire : Du lundi au samedi de 8 h 30 à 16 h 30

## Population

- Nous faisons appel à votre entière collaboration pour votre vigilance durant les prochains jours.
- Nous vous invitons à encourager nos entreprises locales dans les futures semaines.
- Nous vous invitons à prendre cinq minutes de votre temps pour appeler vos voisins. Certaines personnes sont plus vulnérables et ont peu de ressources.

## Mesures gouvernementales

- Pour connaître les mesures du gouvernement provincial consultez le site internet : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/situation-coronavirus-quebec/>
- Pour connaître les mesures du gouvernement fédéral consultez le site internet : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>

**Bonne semaine et Si vous devez sortir, maintenez autant que possible une distance d'au moins 2 mètres (environ 6 pieds) avec les autres personnes qui ne vivent pas sous votre toit.**